RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 16467
Numéro SIREN : 652 059 213
Nom ou dénomination : BAKER TILLY SOFIDEEC

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2021 sous le numéro de dépôt 36570

bakertilly
STREGO

SAS BAKER TILLY SOFIDEEC

Activités comptables

16 Rue de Monceau

75008 PARIS

Siret : 65205921300023

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

DocuSigned by:
CROISEY Thierry
029A07481AD2495...

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	97 846	97 838	8	8 684
Fonds commercial (1)	2 235 139	144 827	2 090 312	1 846 394
Autres immobilisations incorporelles	189 784	37 902	151 882	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	215 831	119 509	96 322	44 203
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	127 286	6 751	120 535	127 285
Créances rattachées aux participations	25 451	25 354	97	
Autres titres immobilisés				
Prêts	63 904		63 904	93 711
Autres immobilisations financières	238 151		238 151	189 986
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**3 193 392**	**432 181**	**2 761 211**	**2 310 263**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**2 970**		**2 970**	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 927 695	433 349	5 494 346	3 477 260
Autres créances	802 204		802 204	1 025 948
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	740 123		740 123	463 567
Charges constatées d'avance (3)	218 733		218 733	135 445
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**7 691 725**	**433 349**	**7 258 376**	**5 102 220**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**10 885 117**	**865 530**	**10 019 587**	**7 412 483**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			30 257	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2020	31/08/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 512 190	1 512 190
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	626 661	626 661
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	151 219	151 219
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	737 471	450 000
Report à nouveau	1 180 108	163 867
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-629 251**	**287 471**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	6 282	1 531
Total I	**3 584 680**	**3 192 938**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	201 278	
Provisions pour charges		
Total III	**201 278**	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	212 226	250 788
Emprunts et dettes diverses (3)	872 403	306 428
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 503 370	1 471 277
Dettes fiscales et sociales	2 056 736	1 146 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	254 605	266 671
Produits constatés d'avance (1)	1 334 290	777 869
Total IV	**6 233 629**	**4 219 545**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**10 019 587**	**7 412 483**
(1) Dont à plus d'un an (a)	138 258	171 538
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 095 372	4 048 007
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/08/2020	31/08/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	14 240 091	9 715 819
Chiffre d'affaires net	**14 240 091**	**9 715 819**
Dont à l'exportation	464 807	990 740
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	305 743	237 067
Autres produits	98 792	7 245
Total I	**14 644 626**	**9 960 131**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	7 510 018	4 899 510
Impôts, taxes et versements assimilés	286 464	157 013
Salaires et traitements	4 735 806	2 819 459
Charges sociales	2 261 351	1 268 282
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	52 554	41 395
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	130 556	68 875
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	201 278	
Autres charges	169 482	171 027
Total II	**15 347 511**	**9 425 560**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-702 885**	**534 571**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 345	1 789
Autres intérêts et produits assimilés (3)	97	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	1 822	1 003
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**3 263**	**2 792**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	32 105	
Intérêts et charges assimilées (4)	9 668	6 776
Différences négatives de change	4 957	254
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**46 730**	**7 031**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-43 467**	**-4 239**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-746 352**	**530 332**

Compte de Résultat (suite)

	31/08/2020	31/08/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	207 575	17 729
Sur opérations en capital	38 466	801
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	101 797	
Total produits exceptionnels (VII)	**347 838**	**18 530**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	189 969	46 097
Sur opérations en capital	39 089	111 649
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 679	1 531
Total charges exceptionnelles (VIII)	**233 737**	**159 276**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**114 101**	**-140 746**
Participation des salariés aux résultats (IX)		85 350
Impôts sur les bénéfices (X)	-3 000	16 765
Total des produits (I+III+V+VII)	**14 995 727**	**9 981 453**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**15 624 978**	**9 693 982**
BENEFICE OU PERTE	**-629 251**	**287 471**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 441	1 789
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	6 474	1 776

Annexe

Faits caractéristiques

Selon l'assemblée générale du 28 février 2020, la SAS BAKER TILLY SOFIDEEC a fusionné avec la SAS STREGO A&D à effet au 1er septembre 2020. Cette opération a généré une augmentation du poste report à nouveau pour un montant de 1 016 241.09 euros.

Autres éléments significatifs

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus a un impact significatif sur son activité depuis le 11 mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

L'entreprise a d'ores et déjà constaté, des missions n'ont pas pu être réalisées ou ont été reportées sur l'exercice suivant.

L'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant, les mesures suivantes : mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ; recours à l'activité partielle et au télétravail pour une partie du personnel.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BAKER TILLY SOFIDEEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 10 019 587 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 629 251 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.
Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.
Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.
Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.
La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	En début d'exercice	Fusion	Augmentation	Virement de poste à poste	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 923 450	599 320		0	0	2 522 769
Immobilisations incorporelles en cours				0		
Immobilisations incorporelles	**1 923 450**	**599 320**	**0**	**0**	**0**	**2 522 769**
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations gén., agenc. et aménag. des constructions						
Installations techn., matériel et outillage industriels						
Installations gén., agenc. et aménagements divers			36 478			36 478
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	96 387	83 460	29 744		30 238	179 353
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles	**96 387**	**83 460**	**66 223**	**0**	**30 239**	**215 831**
	0					
Participations par mise en équivalence	0					
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	410 983	91 548	27 528		75 266	454 792
Immobilisations financières	**410 983**	**91 548**	**27 528**	**0**	**75 266**	**454 792**
ACTIF IMMOBILISE	**2 430 819**	**774 328**	**93 750**	**0**	**105 505**	**3 193 392**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2020
Éléments achetés	2 052 199
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	182 939
Immobilisations incorporelles	**2 235 138**

Dépréciation du fonds commercial : 144 826 euros

Notes sur le bilan

Actif immobilisé (suite)

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL SOFIDEE SPM BAKER TILLY 97500 SAINT-PIERRE	10 000	92 343	90	34 727
SOFIDEEC NORD 59500 DOUAI	15 800	25 772	79	47 684
SAS ENJOY RH 75008 PARIS 08	7 500	-97 627	100	-55 862
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	127 286	120 534	304 048		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements

Amortissements des immobilisations

	En début d'exercice	Fusion	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	68 372	58 693	8 676		135 741
Immobilisations incorporelles	**68 372**	**58 693**	**8 676**	**0**	**135 741**
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations gén., agenc. et aménag. des constructions					
Installations techn., matériel et outillage industriels					
Installations gén., agenc. et aménagements divers			903		903
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 184	52 969	42 976	29 522	118 606
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles	**52 184**	**52 969**	**43 878**	**29 522**	**119 509**
ACTIF IMMOBILISE	**120 556**	**111 662**	**52 554**	**29 522**	**255 250**

L'entreprise considère que l'amortissement économique est égal à l'amortissement linéaire.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 276 318 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	25 451		25 451
Prêts	63 904	30 257	33 647
Autres	238 151		238 151
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 927 875	5 927 875	
Autres	802 204	802 204	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	218 733	218 733	
Total	**7 276 318**	**6 979 069**	**297 249**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	29 807		
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus sur créances rat.part.	97
Clients - factures à établir	1 103 386
Rrr a obten.avoirs à recevoir	183 892
Produits à recevoir	100 000
Total	**1 387 374**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 512 190 € décomposé en 151 219 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Fusion	Dotations	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers					
Pour investissement					
Pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	1 531	1 869	4 679	1 797	6 282
Autres provisions					
Total	**1 531**	**1 869**	**4 679**	**1 797**	**6 282**
Répartition des dotations et reprises :					
Exploitation			4 679	1 797	
Financières					
Exceptionnelles			0	0	

Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Fusion	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges						
Garanties données aux clients						
Pertes sur marchés à terme						
Amendes et pénalités						
Autres provisions pour risques		25 897	201 278	25 897		201 278
Total		**25 897**	**201 278**	**25 897**		**201 278**
Répartition des dotations et reprises :						
Exploitation			201 278	25 897		
Financières						
Exceptionnelles			0	0		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 233 809 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunt (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an l'origine	212 225	77 187	135 040	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	430 875	427 656	3 219	
dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 503 370	1 503 370		
Dettes fiscales et sociales	2 056 736	2 056 736		
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	696 132	696 132		
Produits constatés d'avance	1 334 290	1 334 290		
Total	**6 233 629**	**6 095 371**	**138 258**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice (*) Emprunts remboursés sur l'exercice (**) Dont envers les associés	38 544			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact. non parvenues	255 941
Int. Courus s/emprunts	169
Intérêts courus sur dettes strego	2 379
Associés – intérêts courus	4 095
Dettes prov. / congés payés	284 357
Provision RTT	70 419
Dettes prov. CET	10 831
Personnel charges à payer	81 334
Charges sur provisions CP	129 733
Charges sur provisions RTT	32 059
Etat, charges à payer	27 947
Etat, taxe d'apprentissage à payer	15 148
Etat, formation continue	187
Etat, effort construction à payer	35 429
Rrr à accord. avoir à établir	55 428
Total	**1 017 456**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation Charges financières Charges exceptionnelles	218 733
Total	**218 733**

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation Produits financiers Produits exceptionnels	1 334 290
Total	**1 334 290**

Notes sur le compte de résultat

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titutlaire

Honoraires de certification des comptes : 8 551 euros
Honoraires des autres services : 0 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	189 969	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	39 089	
Amortissements dérogatoires	4 679	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		207 575
Produits des cessions d'éléments d'actif		38 466
Amortissements dérogatoires		1 797
Provisions pour risques et charges		100 000
TOTAL	**233 737**	**347 838**

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La SAS STREGO établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de la SAS BAKER TILLY SFODEEC sont inclus selon la méthode de l'intégration globale

Forme : SAS
SIREN : 063200885

Au capital de : 8 451 744 euros

Adresse du siège social :
4 RUE PAPIAU DE LA VERRIE
49000 ANGERS

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,3 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2019
- Taux de charges sociales : 43 %

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 347 461 euros

BAKER TILLY SOFIDEEC
Société par actions simplifiée au capital de 1 512 190 euros
Siège social : 16 rue de Monceau, 75008 PARIS
652 059 213 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 FEVRIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le **31 août 2020** s'élevant à **-629 250,53 euros** au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 550 857,37 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

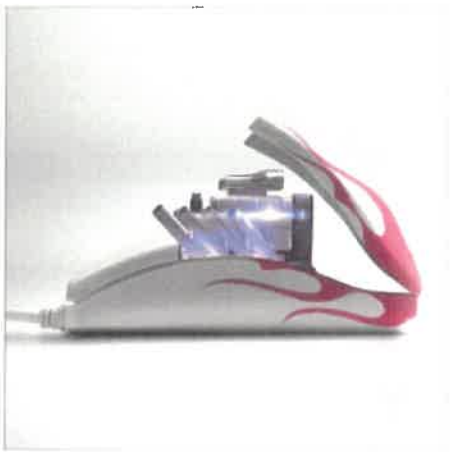
Exercice	Revenu distribué	Revenu Eligible	Revenu non Eligible
31/08/2019	/	/	/
31/08/2018	332 681,80 €	96,80 €	332 585,00 €
30/09/2017	430 974,15€	145,35 €	430 828,80 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 février 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Thierry CROISEY

DocuSigned by:
CROISEY Thierry
029A07481AD2495...



AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



ALTONEO AUDIT
Siège social :
143 rue de Paris – CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9
499 885 333 RCS LAVAL

SAS BAKER TILLY SOFIDEEC
652059213 RCS PARIS
16 rue de Monceau
75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

BAKER TILLY SOFIDEEC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2020

À l'assemblée générale de la société BAKER TILLY SOFIDEEC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BAKER TILLY SOFIDEEC relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises,

particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Créances » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des créances clients. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les éléments probants justifiant de l'évaluation des créances clients, contrôlé la pertinence des taux de provision pour dépréciation retenus, et nous nous sommes assurés que le paragraphe de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir

qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angers, le 18 février 2021

Le Commissaire aux Comptes

ALTONEO AUDIT

Julien MALCOSTE

Associé

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	97 846	97 838	8	8 684
Fonds commercial (1)	2 235 139	144 827	2 090 312	1 846 394
Autres immobilisations incorporelles	189 784	37 902	151 882	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	215 831	119 509	96 322	44 203
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	127 286	6 751	120 535	127 285
Créances rattachées aux participetions	25 451	25 354	97	
Autres titres immobilisés				
Prêts	63 904		63 904	93 711
Autres immobilisations financières	238 151		238 151	189 986
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**3 193 392**	**432 181**	**2 761 211**	**2 310 263**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matiéres premiéres et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**2 970**		**2 970**	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 927 695	433 349	5 494 346	3 477 260
Autres créances	802 204		802 204	1 025 948
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	740 123		740 123	463 567
Charges constatées d'avance (3)	218 733		218 733	135 445
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**7 691 725**	**433 349**	**7 258 376**	**5 102 220**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**10 885 117**	**865 530**	**10 019 587**	**7 412 483**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			30 257	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2020	31/08/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 512 190	1 512 190
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	626 661	626 661
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	151 219	151 219
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	737 471	450 000
Report à nouveau	1 180 108	163 867
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-629 251**	**287 471**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	6 282	1 531
Total I	**3 584 680**	**3 192 938**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	201 278	
Provisions pour charges		
Total III	**201 278**	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit (2)	212 226	250 788
Emprunts et dettes diverses (3)	872 403	306 428
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 503 370	1 471 277
Dettes fiscales et sociales	2 056 736	1 146 512
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	254 605	266 671
Produits constatés d'avance (1)	1 334 290	777 869
Total IV	**6 233 629**	**4 219 545**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**10 019 587**	**7 412 483**

(1) Dont à plus d'un an (a)	138 258	171 538
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 095 372	4 048 007
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de Résultat

	31/08/2020	31/08/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	14 240 091	9 715 819
Chiffre d'affaires net	**14 240 091**	**9 715 819**
Dont à l'exportation	464 807	990 740
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	305 743	237 067
Autres produits	98 792	7 245
Total I	**14 644 626**	**9 960 131**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	7 510 018	4 899 510
Impôts, taxes et versements assimilés	286 464	157 013
Salaires et traitements	4 735 806	2 819 459
Charges sociales	2 281 351	1 268 282
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	52 554	41 395
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	130 556	68 875
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	201 278	
Autres charges	169 482	171 027
Total II	**15 347 511**	**9 425 560**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-702 885**	**534 571**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 345	1 789
Autres intérêts et produits assimilés (3)	97	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	1 822	1 003
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**3 263**	**2 792**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	32 105	
Intérêts et charges assimilées (4)	9 668	6 776
Différences négatives de change	4 957	254
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**46 730**	**7 031**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-43 467**	**-4 239**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-746 351**	**530 332**

Compte de Résultat (suite)

	31/08/2020	31/08/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	207 575	17 729
Sur opérations an capital	38 466	601
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	101 797	
Total produits exceptionnels (VII)	**347 938**	**18 530**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	189 969	46 097
Sur opérations en capital	39 089	111 649
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 679	1 531
Total charges exceptionnelles (VIII)	**233 737**	**159 276**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**114 101**	**-140 746**
Participation des salariés aux résultats (IX)		85 350
Impôts sur les bénéfices (X)	-3 000	16 765
Total des produits (I+III+V+VII)	**14 995 727**	**9 991 453**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**15 624 978**	**9 693 982**
BENEFICE OU PERTE	**-629 251**	**287 471**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 441	1 789
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	6 474	1 776

Annexe

Faits caractéristiques

Selon l'assemblée générale du 28 février 2020, la SAS BAKER TILLY SOFIDEEC a fusionné avec la SAS STREGO A&D à effet au 1er septembre 2020. Cette opération a généré une augmentation du poste report à nouveau pour un montant de 1 016 241.09 euros.

Autres éléments significatifs

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionnar dans l'annexe, l'entreprisa constate que la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus a un impact significatif sur son activité depuis le 11 mars 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

L'entreprise a d'ores et déjà constaté, des missions n'ont pas pu être réalisées ou ont été reportées sur l'exercice suivant.

L'entreprise a mis en action un plan de continuité de l'ectivité en utilisant, les mesures suivantes : mise en place d'un programme de rèduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie ; recours à l'activité partielle et au télétravail pour une partie du personnal.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS BAKER TILLY SOFIDEEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 10 019 587 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 629 251 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au réglement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents réglements complémentaires á la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutetion, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés á ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pes être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément á l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 á 3 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 á 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.
Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.
Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.
Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.
La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du réglement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critéres de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués á leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financiére et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'évènement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	En début d'exercice	Fusion	Augmentation	Virement de poste à poste	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 923 450	599 320		0	0	2 522 769
Immobilisations incorporelles en cours				0		
Immobilisations incorporelles	**1 923 450**	**599 320**	**0**	**0**	**0**	**2 522 769**
Terrains						
Constructions sur sol propre						
Constructions sur sol d'autrui						
Installations gén., agenc. et aménag. des constructions						
Installations techn., matériel et outillage industriels						
Installations gén., agenc. et aménagements divers			36 478			36 478
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	96 387	83 460	29 744		30 238	179 353
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles	**96 387**	**83 460**	**66 223**	**0**	**30 239**	**215 831**
	0					
Participations par mise en équivalence	0					
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	410 983	91 548	27 528		75 266	454 792
Immobilisations financières	**410 983**	**91 548**	**27 528**	**0**	**75 266**	**454 792**
ACTIF IMMOBILISE	**2 430 819**	**774 328**	**93 750**	**0**	**105 505**	**3 193 392**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2020
Éléments achetés	2 052 199
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	182 939
Immobilisations incorporelles	**2 235 138**

Dépréciation du fonds commercial : 144 826 euros

Notes sur le bilan

Actif immobilisé (suite)

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL SOFIDEE SPM BAKER TILLY 97500 SAINT-PIERRE	10 000	92 343	90	34 727
SOFIDEEC NORD 59500 DOUAI	16 800	25 772	79	47 684
SAS ENJOY RH 75008 PARIS 08	7 500	-97 627	100	-56 862
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	127 286	120 534	304 048		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements

Amortissements des immobilisations

	En début d'exercice	Fusion	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	68 372	58 693	8 676		135 741
Immobilisations incorporelles	**68 372**	**56 693**	**6 676**	**0**	**135 741**
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations gén., agenc. et aménag. des constructions					
Installations techn., matériel et outillage industriels					
Installations gén., agenc. et aménagements divers			903		903
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 184	52 969	42 976	29 522	118 606
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles	**52 184**	**52 969**	**43 878**	**29 522**	**119 509**
ACTIF IMMOBILISE	120 556	111 662	52 554	29 522	255 250

L'entreprise considère que l'amortissement économique est égal à l'amortissement linéaire.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 276 318 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	25 451		25 451
Prêts	63 904	30 257	33 647
Autres	238 151		238 151
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 927 875	5 927 875	
Autres	802 204	802 204	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	218 733	218 733	
Total	**7 276 318**	**6 979 069**	**297 249**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	29 807		
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus sur créances rat.part.	97
Clients - factures à établir	1 103 386
Rrr a obten.avoirs à recevoir	183 892
Produits à recevoir	100 000
Total	**1 387 374**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 512 190 € décomposé en 151 219 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Fusion	Dotations	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers					
Pour investissement					
Pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	1 531	1 869	4 679	1 797	6 282
Autres provisions					
Total	**1 531**	**1 869**	**4 679**	**1 797**	**6 282**
Répartition des dotations et reprisee :					
Exploitation			4 679	1 797	
Financières					
Exceptionnelles			0	0	

Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Fusion	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprisee (non utilisées)	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges						
Garanties données aux clients						
Pertes sur marchés à terme						
Amendes et pénalités						
Autres provisions pour risques		25 897	201 278	25 897		201 278
Total		**25 897**	**201 278**	**25 897**		**201 278**
Répartition des dotations et reprises :						
Exploitation			201 278	25 897		
Financières						
Exceptionnelles			0	0		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 233 809 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunt (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an l'origine	212 225	77 187	135 040	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	430 875	427 656	3 219	
dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 503 370	1 503 370		
Dettes fiscales et sociales	2 056 736	2 056 736		
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	696 132	696 132		
Produits constatés d'avance	1 334 290	1 334 290		
Total	**6 233 629**	**6 095 371**	**138 258**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	38 544			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact. non parvenues	255 941
Int. Courus s/emprunts	169
Intérêts courus sur dettes strego	2 379
Associés – intérêts courus	4 095
Dettes prov. / congés payés	284 357
Provision RTT	70 419
Dettes prov. CET	10 831
Personnel charges à payer	81 334
Charges sur provisions CP	129 733
Charges sur provisions RTT	32 059
Etat, charges à payer	27 947
Etat, taxe d'apprentissage à payer	15 148
Etat, formation continue	187
Etat, effort construction à payer	35 429
Rrr à accord. avoir à établir	55 428
Total	**1 017 456**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	218 733
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**218 733**

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	1 334 290
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	**1 334 290**

Notes sur le compte de résultat

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titutlaire

Honoraires de certification des comptes : 8 551 euros
Honoraires des autres services : 0 euro

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	189 969	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	39 089	
Amortissements dérogatoires	4 679	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		207 575
Produits des cessions d'éléments d'actif		38 466
Amortissements dérogatoires		1 797
Provisions pour risques et charges		100 000
TOTAL	**233 737**	**347 838**

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La SAS STREGO établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de la SAS BAKER TILLY SFODEEC sont inclus selon la méthode de l'intégration globale

Forme : SAS
SIREN : 063200885

Au capital de : 8 451 744 euros

Adresse du siège social :
4 RUE PAPIAU DE LA VERRIE
49000 ANGERS

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothéses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,3 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Teble de teux de mortalité : INSEE 2019
- Taux de charges sociales : 43 %

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 347 461 euros